

# CONSEIL DE QUARTIER « LE MAIL »

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 03/10/2017

### Etaient présents :

Alain DENHEZ, Ghislaine DREVON, Dominique GENDRAU, Pierre JOURDAN, Bruno LARBANEIX, Jean-Pierre LEFEVRE, Véronique SAUWALA

### Ordre du jour :

Ouverture de la séance à 19 h. 30, au centre Sportif Robert WAGNER.

A 20 h, arrivée de Stéphane LAMBERT, élu municipal délégué à la démocratie participative.

La réunion débute sous la présidence de Bruno LARBANEIX, élu municipal référent du Conseil de Quartier du Mail. Il procède à l'appel des membres, et propose les postes à pourvoir par des membres du conseil élus par la population : la présidence, la vice-présidence, et le secrétariat. Il fait appel aux candidatures pour chacune de ces fonctions.

Pour la présidence une seule candidate se présente : Ghislaine DREVON. Le président de séance passe au vote : Ghislaine est élue à l'unanimité présidente du Conseil du Quartier du Mail.

Dominique GENDRAU accepte la fonction de secrétaire, et Pierre JOURDAN celle de vice-président.

Bruno LARBANEIX invite la présidente élue à présider la séance du conseil de ce soir.

Ghislaine DREVON remercie les membres du conseil de leur confiance ; elle souhaite poursuivre dans ce quartier une action collégiale au service de la population.

**1 Propreté du centre commercial du Mail :** Véronique SAUWALA intervient sur ce sujet récurrent, tant dans le patio que sur les parvis des commerces et autour du « Relais » dépôt de vêtements. Elle informe l'assemblée du changement de syndic qui va peut-être apporter une amélioration sur ces points. S'agissant du « Relais » il est souhaité que le gestionnaire de cette collecte de vêtements récupère plus fréquemment les vêtements qui sont entassés sur le parvis du centre commercial.

Unanimité des présents pour s'insurger contre les débordements en week-end de poubelles devant Carrefour Market. Cela perdure et aucune solution n'a été trouvée pour y mettre un terme. Cet état de fait exaspère les personnes qui rappellent qu'ils se rendent au centre commercial ces jours là, notamment le dimanche : canettes, papiers et divers déchets jonchent le sol. Les membres du conseil s'interrogent sur la possibilité de réprimer ces incivilités ; existe-t-il des textes qui permettent de verbaliser les auteurs de ces incivilités, au même titre que pour les déjections canines.

**2 Horaires d'ouverture et de fermeture de certains commerces** : la population s'élève contre les soirées de « débauche » dans les bars et restaurants qui ne respectent pas les horaires de fermeture ; elle demande au maire d'exercer avec plus de rigueur son pouvoir de police sur la commune.

**3 Le souterrain sous le centre commercial** : un débat s'instaure sur la possibilité et les moyens de réguler l'accès et la circulation sur cette voie souterraine pour les limiter aux seuls besoins des commerçants. La population et les membres du conseil s'interrogent sur les coûts que cela engendrerait

**4 L'éclairage d'un cheminement au sein du centre commercial** : le passage entre l'arrière de Carrefour Market et l'agence du Crédit Agricole ressemble à un « coupe-gorge » ; il n'y a pas d'éclairage. Il devrait être possible d'en installer un à moindre coût, peut-être avec l'aide de la mairie. Ce passage est très utilisé par les personnes qui se rendent à la poste.

**5 Hygiène** : Tout recoin ou bosquet autour du centre commercial est utilisé comme urinoir. Les habitants demandent la prise d'arrêtés municipaux et la verbalisation de ces comportements.

**6 Les résidents de la « pointe ouest »** : ils ne sont pas représentés au conseil de quartier. Peut-on contacter le référent de la Pointe Ouest et l'inviter ponctuellement pour évoquer les points que ces résidents souhaiteraient voir traiter. Cependant cette population semble fort bien s'accommoder de cet isolement par rapport à la population vélizienne.

**7 Le marché du samedi et les difficultés de stationnement** : ce jour-là les places des résidents riverains sont prises d'assaut par les clients du marché. Il y a certes une zone bleue non respectée, mais le Maire et le conseil municipal ne souhaitent pas mettre en place un stationnement payant. Un peu de civisme devrait améliorer la situation : comment inciter la clientèle du marché à ne pas utiliser « abusivement » leurs véhicules pour faire leur marché. Les débordements de stationnement envahissent y compris le parking public situé rue Clément Ader. Cette aire de stationnement souffre déjà du stationnement des camions une entreprise d'entretien d'espaces verts dont les chauffeurs habitent le quartier.

**8 Stationnements au pied du clocher de l'église St. Jean Baptiste** : malgré des places de stationnement en nombre autour de l'avenue du Général de Gaulle, certains se garent sur le trottoir devant l'église, au pied du clocher, gênant ainsi l'accès aux bancs. Après l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite, la pose d'un bac en béton à fleurs empêcherait cet accès sur le trottoir.

**9 Les arbres bordant l'avenue du Général de Gaulle** : 6 arbres ont été abattus. Le conseil de quartier souhaite savoir s'ils seront remplacés et quand ?

**10 Le stationnement face au 43 de l'avenue du Général de Gaulle** : au bout de ce parking des véhicules y ont fréquemment stationnés. Cet endroit mériterait un aménagement pour y faciliter la circulation des piétons, notamment des mamans avec des poussettes et mettre un arrêt à ce stationnement abusif.

**11 La pose de compteurs d'eau et de chauffage a été évoquée.** Elle ne donne pas lieu à un développement dans ce compte rendu, le principe du règlement en fonction des consommations réelles ne se posant pas car la facturation est établie en fonction de l'importance du logement (nombre de pièces et superficie) et non pas en fonction du nombre de personnes y résidant.

**12 Quartier Fronval** : des résidents éprouvent des difficultés pour payer les loyers. Il faudrait sans doute les orienter sur les services compétents de la mairie qui sont certainement déjà saisis de ces situations.

**13 Le cheminement piétons le long de la résidence des sorbiers, côté stade** : son mauvais état n'en facilite pas l'usage : boueux, flaques d'eau, irrégularités du sol.

**14 Les pavillons le long de la rue Brindejonc des Moulinais** : un mode de rencontre avec cette population, qui se cherche un identifiant est souhaitée et sera étudiée en conseil de quartier avec elle.

**15 Rencontre avec la population du quartier du Mail** : à programmer et à organiser.

**16 La prochaine réunion se tiendra le mercredi 15 novembre 2017 à 19h30**, au Centre sportif Robert WAGNER

La séance est levée à 21 h. Chacun s'en retourne écouter et informer la population du quartier.